



# la lettre de l'Ét@t

*L'État en action en Charente-Maritime*



## sommaire

■ Éditorial.....	2
■ Actualités .....	3
■ L'organisation de l'État en Charente-Maritime .....	4
■ Événements en images .....	7
■ Chiffres à retenir .....	9
■ Bon à savoir .....	9
■ Portrait.....	10
■ Les uns, les autres .....	10



## Une administration en mouvement



Je suis heureuse de vous présenter la nouvelle lettre des services de l'État en Charente-Maritime. L'importance de l'information n'est plus à démontrer. Aussi j'ai souhaité que l'action départementale de l'État bénéficie d'un outil spécifique à destination de tous les partenaires avec lesquels nous agissons au profit de nos concitoyens : élus, entreprises, associations... Cette lettre s'adresse aussi aux habitants du département qui y trouveront autant d'informations et de renseignements utiles pour leurs démarches administratives mais aussi pour leur offrir une meilleure connaissance des politiques publiques mises en œuvre en Charente-Maritime. À ce titre, elle se veut le reflet de tous les territoires du département.

Cette nouvelle lettre est aussi le symbole d'une administration en mouvement. Elle l'est en profondeur depuis deux ans avec la mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale de l'État (REATE). C'est le thème du dossier de ce numéro. Sur trois pages, est présentée la nouvelle architecture des services de l'État en Charente-Maritime. Une administration en mouvement, c'est aussi un État qui agit. Une large place est donc consacrée non seulement à l'actualité de l'action publique mais aussi aux innovations que nous faisons en sorte d'introduire pour simplifier et améliorer le service public.

Confiante dans l'intérêt que vous porterez à cette initiative et persuadée que ce premier numéro suscitera votre curiosité, je vous en souhaite une bonne lecture ! ■

**Béatrice Abollivier**

Préfète  
de la Charente-Maritime



## “ Regard sur les derniers mois ”

### ■ Sécheresse 2011

En raison de la sécheresse, l'État a apporté son soutien aux agriculteurs. La direction départementale des territoires et de la mer a procédé au versement anticipé des aides de la politique agricole commune (PAC), comprenant les droits à paiement unique (DPU), la prime au maintien des troupeaux de vaches allaitantes (PMTVA), les aides ovins et caprins, l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) et la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE). De plus, une reconnaissance anticipée de l'état de calamité agricole a permis le versement d'un acompte aux éleveurs les plus sinistrés. Enfin, la mise en place du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (PSEA), permet le report d'une annuité des prêts contractés par les producteurs spécialisés à plus de 50 % de leur chiffre d'affaires en élevage.

### ■ Prévention des expulsions locatives

Le 14 octobre, en présence de Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime et de Corinne Imbert, vice-présidente du conseil général, les différents acteurs en charge du logement dans le département (État, conseil général, bailleurs publics, représentants des propriétaires, CAF, MSA, ADIL, huissiers secteur associatif, etc.) ont signé la charte départementale de prévention

des expulsions locatives. Elle définit une stratégie partagée par l'ensemble des partenaires et un programme d'actions pour améliorer la prévention des expulsions à tous les stades de la procédure.

### ■ La promotion du CEFODEP 2011-2012

Dans le cadre du programme national de lutte contre la violence et les incivilités dans le sport, la direction départementale de la cohésion sociale a mis en place



depuis 2009 un centre de formation départemental (CEFODEP) destiné aux jeunes licenciés sportifs de 17 à 21 ans. Cette formation qui a pour devise « Je joue, j'arbitre, j'éduque », est expérimentale et unique en France. Elle permet d'obtenir sur 18 mois le brevet d'aptitudes aux fonctions d'animation, le diplôme d'arbitre dans une discipline sportive et l'attestation aux premiers secours. Le premier stage de la promotion 2011-2012 s'est tenu au centre sportif départemental de Boyardville, du 24 au 28 octobre.

### ■ Semaine bâtiment

Les agents de l'inspection du travail réalisent deux fois par an une « semaine bâtiment » au cours de laquelle ils consacrent leur activité de contrôle des chantiers du BTP. Cette action, instaurée depuis plusieurs années, est destinée à sensibiliser les professionnels de ce secteur sur les risques de santé au travail et la prévention des accidents du travail. En 2011, elle a été menée du 23 au 27 mai et du 10 au 14 octobre : 208 chantiers et 432 entreprises ont été contrôlés. Au cours de leurs visites, les agents de contrôles ont notamment fait cesser les travaux en cours pour 31 situations particulièrement dangereuses.

### ■ Sécurité routière

Le 15 novembre 2011, Madame la préfète a installé et présidé le comité départemental de sécurité routière réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière : les élus, les parquets, les services de l'État et les associations. Au cours de la réunion, ont été présentés les listes de propositions de sites pour l'implantation de nouveaux radars dans le département ainsi que le projet de plan départemental de lutte contre l'insécurité routière pour 2012.



## “ Ces prochaines semaines... ”

### ■ Réunion du conseil départemental de prévention de la délinquance

Le 14 décembre, Béatrice Abollivier présidera le conseil départemental de la prévention de la délinquance. À cette occasion, y seront présentés le bilan 2011 et les orientations stratégiques de lutte contre la délinquance pour l'année 2012.

### ■ Hiver : accueil des personnes sans abri

Le dispositif hivernal, mis en œuvre chaque année du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, s'inscrit dans le contexte de la refondation de la politique d'hébergement et d'accès au logement lancé par le secrétaire d'État au logement en novembre 2009. Dans le département, un service intégré d'accueil et d'orientation est chargé de faciliter l'hébergement ou le logement des personnes sans abri ou mal logées. L'association ALTEA assure la coordination des acteurs de terrain et la remontée des données statistiques auprès de la direction départementale de la cohésion sociale. La capacité d'hébergement d'urgence du département s'élève à 99 places ouvertes toute l'année, plus 23 places pendant la période hivernale. En cas de déclenchement du plan grand froid, 25 places supplémentaires sont mobilisées et un centre d'accueil est ouvert à La Rochelle.

### ■ Premier forum sur la sécurité routière

Comme annoncé lors du conseil départemental de la sécurité routière du 15 novembre et afin de lutter contre l'insécurité routière, des forums de la sécurité routière vont être organisés. Le premier se tiendra le 2 décembre dans l'île-d'Oléron. D'autres forums seront programmés durant l'année 2012 dans le département.

### ■ Le service civique

Favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles, sensibiliser les enfants au tri des déchets, participer à l'accompagnement de personnes sans abri, proposer à des personnes en situation de handicap une découverte de pratiques sportives, telles sont quelques unes des missions que des jeunes peuvent effectuer à l'occasion d'un service civique. En Charente-Maritime, des collectivités, des associations accueillent des volontaires engagés dans le développement d'actions d'intérêt général qui enrichissent leurs activités habituelles. La DDCCS se tient à votre disposition pour étudier avec vous les missions qui vous intéressent. Contact : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) rubrique « Comment accueillir un volontaire ».

# L'organisation de l'État en Charente-Maritime

Issue de la révision générale des politiques publiques (RGPP), l'organisation territoriale des services de l'État en Charente-Maritime a été profondément réformée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Détails.

La nouvelle architecture départementale met en place un État territorial plus lisible dans le regroupement de ses compétences, au cœur des missions dont il a la responsabilité et à l'écoute des besoins des citoyens.

## LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME : UN ÉTAT TERRITORIAL PLUS LISIBLE, PLUS RÉACTIF ET PLUS PROCHE DES CITOYENS

L'État en mouvement s'adapte aux nouveaux enjeux :

- la volonté de simplifier les relations des administrés avec les services de l'État en maintenant

la présence de l'État sur tout le territoire. Pour cela la réforme a conduit à rationaliser les moyens déployés, regrouper les services pour faciliter la continuité du service public, mutualiser les compétences complémentaires et les fonctions support, promouvoir une approche pluridisciplinaire des enjeux locaux ;

- la création d'une nouvelle articulation de l'administration territoriale entre niveau régional et départemental. Le niveau régional assure le lien entre les ministères, les stratégies nationales et l'administration départementale. Les politiques publiques sont pilotées au niveau régional. L'échelon départemental est l'échelon de contact avec les usagers et de mise en œuvre des politiques publiques,

sous l'autorité du préfet de département, autour de trois fonctions clairement identifiées : cohésion sociale, protection des populations et développement des territoires.

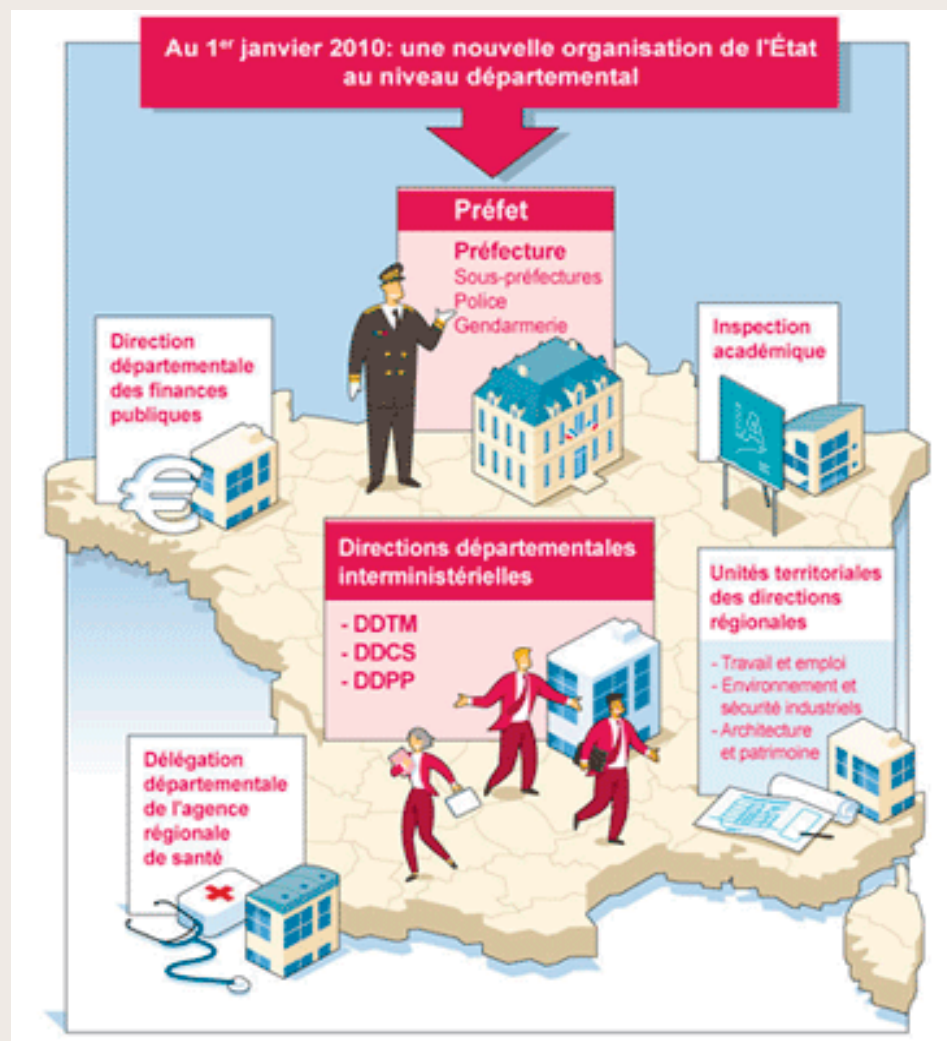
## LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE EN CHARENTE-MARITIME

Dans le département de la Charente-Maritime, l'État territorial est structuré autour :

- de la préfète qui est la représentante du gouvernement et dirige les services de l'État dans le département. Elle est seule chargée de l'ordre public, du contrôle administratif des collectivités et de leurs établissements, et de l'exercice des missions régaliennes de l'État ;
- de l'ensemble des services de la préfecture et des 4 sous-préfectures (Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angély et Jonzac) ;
- des services de police et des unités de gendarmerie.

Par ailleurs l'État dispose des services suivants :

- trois directions départementales sur lesquelles la préfète a une autorité hiérarchique : la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et la direction départementale de la protection des populations (DDPP) ;
- trois unités territoriales de directions régionales : la DIRECCTE (travail et emploi), la DRAC (culture) et de la DREAL (environnement, aménagement, logement) ;
- Trois services spécifiques : la délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS), la direction départementale des finances publiques (DDFIP) et l'inspection académique (IA).







# L'État en Charente-Maritime : qui fait quoi ?

## LES TROIS DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES,

### LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER (DDTM)

Directeur, *Gilles Servanton*

Elle met en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durable des territoires et de la mer. Ses missions :

- prévenir les risques naturels, mais aussi promouvoir le développement durable, la biodiversité, veiller à l'équilibre des territoires urbains et ruraux ;
- mettre en œuvre la politique de la mer et du littoral et celle des gens de mer ;
- appliquer les politiques en matière d'environnement, d'aménagement, de logement, d'urbanisme, de construction et de transport.

### LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DDCS)

Directeur, *Thierry Périody*

Elle met en œuvre les politiques de l'État en faveur de la cohésion sociale. Ses missions :

- lutter contre l'exclusion et les discriminations, mener les actions sociales de la politique de la ville, protéger les populations vulnérables ;
- développer le lien social par le soutien à la vie associative, aux pratiques sportives et aux actions en faveur des jeunes, contrôler la sécurité des pratiques sportives et l'accueil des mineurs durant les temps de loisirs.

### LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDPP)

Directeur, *Jean-Michel Émerique*

Elle met en œuvre les politiques publiques de protection des populations. Ses missions :

- assurer la protection des consommateurs et la régulation des marchés ;
- assurer la qualité et sécurité de l'alimentation ;
- prévenir et contrôler les risques liés aux productions animales ;
- assurer la santé et la protection des animaux.

## LES TROIS DÉLÉGATIONS RÉGIONALES,

### L'unité territoriale de LA DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (UT DIRECCTE)

Responsable, *Bernard Guéguen*

Elle décline au niveau départemental les missions en matière de travail et d'emploi : accompagner le développement des entreprises et favoriser leur compétitivité, l'emploi et les compétences. Elle veille aux conditions et au respect des réglementations du travail, à favoriser le dialogue social et protéger les salariés au travail.

### L'unité territoriale de LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (UT DRAC)

Responsable, *Max Boisrobert*

Elle décline, au niveau départemental, la politique culturelle de l'État, notamment dans les domaines de la connaissance, de la conservation et de la valorisation du patrimoine. Elle assure aussi la promotion de toutes les activités culturelles.

### L'unité territoriale de LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (UT DREAL)

Responsable, *Yves Bélavoit*

Elle décline, au niveau départemental, les missions régionales de prévention des risques et nuisances générées par les installations classées, action dans le domaine de l'environnement et de l'énergie.

## ET TROIS SERVICES SPÉCIFIQUES

### La délégation territoriale de L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

Délégué, *Gérard Recugnat*

En lien avec le siège régional, la délégation a pour mission d'assurer une meilleure adéquation de l'offre et des besoins, d'adapter les politiques de prévention aux besoins et contribuer à réduire les inégalités territoriales en matière de santé.

L'ARS organise les parcours de soins, facilite la coordination entre les professionnels et les établissements de santé et travaille à une meilleure efficacité des dépenses de santé.

### LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFIP)

Directeur, *Dominique Sudret*

Elle résulte de la fusion de la direction des services fiscaux et de la trésorerie générale, qui a permis la mise en place du guichet fiscal unique pour tous les contribuables.

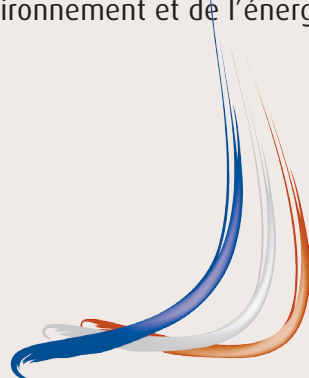
Ses missions sont fiscales (traitement des déclarations, calcul de l'impôt et lutte contre la fraude) et de gestion publique en assurant le contrôle et le paiement des dépenses de l'État, et apportant un rôle de conseil fiscal et financier aux collectivités locales.

### L'INSPECTION ACADÉMIQUE

Inspecteur d'académie, *Guy Stiévenard*

L'inspecteur d'académie exerce son autorité sur l'ensemble des services et des établissements scolaires du département (excepté ceux de l'enseignement supérieur).

Il met en œuvre la politique éducative définie par le ministre tout en déclinant le projet académique à l'échelon départemental.



L'État en mouvement

## “ Questions à... ”



... **GILLES SERVANTON**, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES ET DE LA MER

**LA LETTRE DE L'ÉTAT** — Cette organisation des services de l'État permet-elle une meilleure prise en compte des enjeux territoriaux ?

**GS** — Les trois anciennes directions DDE, DDAF et DDAM avaient parfois une approche différente voire conflictuelle de nombreux dossiers territoriaux. Aujourd'hui, la DDTM doit apporter à Madame la Préfète une solution synthétique et équilibrée. C'est, non seulement un gain de temps, mais aussi une bonne façon d'apaiser les conflits entre usagers. La DDTM, au travers de son projet de service va consolider la culture commune au sein de la DDTM afin de faciliter une vision et une instruction transversales.



... **THIERRY PÉRIDY**, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA COHÉSION SOCIALE

**LA LETTRE DE L'ÉTAT** — Cette nouvelle organisation permet-elle de renforcer la coopération entre services de l'État ?

**TP** — Le regroupement des agents au sein des DDI favorise le croisement des cultures professionnelles et

permet ainsi de mieux répondre aux besoins des usagers. Il facilite la mobilisation de l'expertise des services et leur réactivité d'intervention sous l'autorité du préfet de département. La nouvelle organisation contribue également au renforcement de la mutualisation des moyens des services dans une logique d'amélioration du service public.



... **JEAN-MICHEL ÉMERIQUE**, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

**LA LETTRE DE L'ÉTAT** — La création des directions départementales interministérielles permet-elle d'améliorer le service rendu à l'utilisateur ?

**JME** — Oui, en rassemblant les agents autrefois dispersés géographiquement, dans des locaux communs, en créant des guichets uniques pour les usagers et en faisant converger, sous l'autorité du Préfet de département, les politiques publiques portées par les différents ministères. Il reste, bien sûr, à mieux faire connaître les nouvelles dénominations (DDTM, DDPP, DDSC) qui ne sont pas familières à nos interlocuteurs (élus, entreprises, associations, consommateurs). La lettre de l'État a l'ambition d'y contribuer.

## 6 “ À retenir ”

- Un État local en mouvement pour être plus efficace et plus lisible.
- Une nouvelle organisation de l'administration en Charente-Maritime pour améliorer le service rendu à l'utilisateur et simplifier les démarches.
- Une nouvelle articulation territoriale entre les services régionaux, en contact avec les ministères, et les services départementaux en lien direct avec les enjeux particuliers des territoires.

## “ Où s'informer en Charente-Maritime ? ”

### DDFIP

**DOMINIQUE SUDRET**  
14 rue Réaumur  
17021 La Rochelle  
Téléphone : 05 46 00 39 39

### Inspection académique

**GUY STIÉVENARD**  
cité administrative Duperré,  
place des Cordeliers 17021 La Rochelle  
Téléphone : 05 46 51 68 00

### UT DIRECCTE

**BERNARD GUÉGUEN**  
cité adm. Chasseloup-Laubat  
17021 La Rochelle  
Téléphone : 05 46 50 52 01

### UT DREAL

**YVES BÉLAVOIR**  
rue Edme-Mariotte  
17134 Périgny Cedex  
Téléphone : 05 46 51 42 00

### UT DRAC

**MAX BOISROBERT**  
28 rue Gargouilleau  
17025 La Rochelle Cedex  
Téléphone : 05 46 41 09 57

### DTARS

**GÉRARD RECUGNAT**  
2 avenue de Fétilly  
17021 La Rochelle Cedex 1  
Téléphone : 05 46 68 43 00

### Gendarmerie

**LIEUTENANT-COLONEL LALIGANT**  
121 rue des Gonthières  
17021 La Rochelle Cedex  
Téléphone : 05 46 00 50 99

### DDSP

**PATRICK MAIRESSE**  
2 place de Verdun  
17023 La Rochelle Cedex  
Téléphone : 05 46 51 36 36

### Préfète

### BÉATRICE ABOLLIVIER

Préfecture de la Charente-Maritime  
38 rue Réaumur 17017 La Rochelle Cedex 01  
Téléphone : 05 46 27 43 00  
[www.charente-maritime.pref.gouv.fr](http://www.charente-maritime.pref.gouv.fr)

Secrétaire général, **JULIEN CHARLES**

Directeur de Cabinet, **BRUNO CASSETTE**

Sous-préfet de Rochefort, **FRAÇOIS PROISY**

Sous-préfet de Saintes, **THIERRY TESSON**

Sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély, **FRÉDÉRIC BRASSAC**

Sous-préfet de Jonzac, **PHILIPPE BRUGNOT**

### DDTM

**GILLES SERVANTON**  
87 avenue des Cordeliers  
17000 La Rochelle  
Téléphone : 05 16 49 61 00

### DDCS

**THIERRY PÉRIDY**  
cité adm. Chasseloup-Laubat  
17026 La Rochelle Cedex 1  
Téléphone : 05 46 35 25 30

### DDPP

**JEAN-MICHEL ÉMERIQUE**  
2 avenue de Fétilly, bât. A  
17012 La Rochelle  
Téléphone : 05 46 68 60 00





**Photo 1** – Signature du contrat de redynamisation des sites de défense de La Rochelle et Lagord suite à la dissolution du 519<sup>e</sup> régiment du Train, par François Fillon, Premier ministre, Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, Dominique Bussereau, député et président du conseil général de la Charente-Maritime, Maxime Bono, député-maire de La Rochelle, Jean-François Douard, maire de Lagord le 19 septembre 2011. Le CRSD doit permettre la création de 600 emplois dans les années à venir.



**Photo 2** – Inauguration, le 16 septembre 2011, du salon nautique Le Grand Pavois de La Rochelle, par Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, Yves Dassonville, préfet de la région Poitou-Charentes et de la Vienne, Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, Maxime Bono député-maire de La Rochelle, Dominique Bussereau, député et président du conseil général de la Charente-Maritime.



**Photo 3** – Visite de Gérard Longuet, ministre de la défense, le 3 octobre 2011 à Rochefort, pour la signature de trois conventions de partenariat pour la préservation de la biodiversité sur les terrains militaires, dont une avec Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux, en présence de Béatrice Abollivier, préfète.





4



5



6

**Photos 4, 5 et 6** – La « Journée de sécurité intérieure 2011 » a été marquée par la mobilisation de tous les services de l'État autour d'une démonstration grandeur nature de li-

bération d'une prise d'otages sur un bateau dans le Vieux-Port de La Rochelle. Plus de 5 000 personnes ont assisté aux démonstrations de quelque 200 intervenants.

Pour l'occasion, un village d'une trentaine de stands a également été installé sur le cours des Dames permettant ainsi aux visiteurs de rencontrer les différents professionnels.



7

**Photo 7** – Prise de commandement à la gendarmerie départementale. Le vendredi 2 septembre, s'est tenue, sur la place d'armes de la caserne Duverdier à Lagord, la cérémonie de prise de commandement du lieutenant-colonel Hubert Laligant, nouveau commandant de groupement de gendarmerie départementale de la Charente-Maritime.



8

**Photo 8** – Cérémonie du 11 novembre.

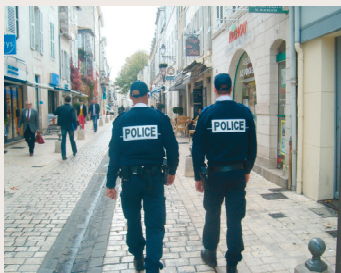
De gauche à droite : Gaston Bérिताult, président du comité de coordination des associations patriotiques d'anciens combattants et de résistants de La Rochelle, Maxime Bono, député-maire de La Rochelle, Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, Maryline Simoné, conseillère municipale et régionale, et le colonel Olivier Taprest, délégué militaire départemental.



## chiffres clés **Police, Xynthia, impôts**

### LES PATROUILLEURS DE LA POLICE NATIONALE

Les patrouilleurs de la police nationale, synonymes de visibilité et d'efficacité, sont en nette augmentation depuis la généralisation du dispositif en juin 2011. Leur nombre total est passé de 993 à 1 811 entre juin et septembre.



Les actions des patrouilleurs sont ciblées sur les faits d'incivilité (tapages, troubles de voisinage par exemple) et la lutte contre la délinquance. Leur présence et leur rapidité d'intervention contribuent à une

diminution générale de la délinquance, des infractions et du sentiment d'insécurité.

La délinquance sur la voie publique a diminué de près d'un quart dans les zones police de Charente-Maritime entre le 3<sup>e</sup> trimestre de 2010 et celui de 2011.

#### Les incivilités 2010-2011



### XYNTHIA : REMISE EN ÉTAT DES DÉFENSES DE CÔTES

#### Travaux d'extrême urgence (mars 2010)

- 32 opérations sur réquisitions soit 6 M€ de travaux pris totalement en charge par l'État ;
- 11 opérations de collectivités locales soit 1,1 M€ de travaux financés à 80 % (0,9 M€) par l'État (programmes 122 et 181) et l'Europe (FEDER).

#### Travaux d'urgence (2010 et 2011)

- 104 opérations de collectivités locales soit 23,5 M€ de travaux financés à 80 % (18,9 M€) par l'État (programmes 122 et 181) et l'Europe (FEDER et FSUE).

### XYNTHIA : REMISE EN ÉTAT DES BIENS NON ASSURABLES

31,1 M€ de travaux de collectivités locales portant sur la voirie et infrastructures, les réseaux, les équipements collectifs et bâtiments financés à plus de 60 % par l'Europe (13,1 M € de FSUE) et l'État (6,2 M€ de programme 122).

### TÉLÉPROCÉDURES : DE NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES PROFESSIONNELS

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les entreprises dont le chiffre d'affaires ou les recettes sont supérieurs à 230 000 € ont

l'obligation de télédéclarer et de téléréglé la TVA ainsi que les taxes annexes et assimilées dont elles sont redevables. Pour tout savoir sur les téléprocédures : <http://www.impots.gouv.fr> puis « professionnels ».

### LA DÉCLARATION DE REVENUS EN 2 TEMPS 3 MOUVEMENTS

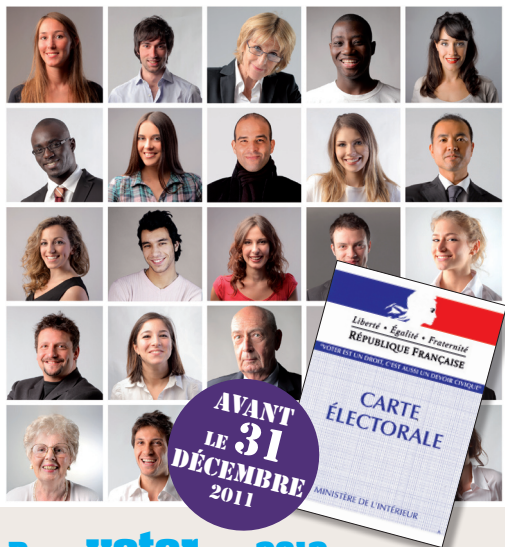
La télédéclaration en 3 clics simplifie la vie !



Évolution du nombre de télé-déclarants entre 2008 et 2011

Pour tout savoir sur la télédéclaration : <http://www.impots.gouv.fr> puis « particuliers ».

## bon à savoir **Démarches administratives**



Pour voter en 2012, pensez à vous inscrire dans votre mairie



Vous pouvez vous inscrire sur internet sur le site <https://connexion.mon.service-public.fr/> si votre mairie est raccordée au service.

### VOTER EN 2012 Inscription sur les listes électorales

L'élection du président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile) ;
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile ;
- soit par internet en utilisant le téléservice proposé par [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)

### DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR

À compter du 15 janvier 2012, toutes les demandes de délivrance ou de renouvellement de carte de séjour seront à déposer à la préfecture. Les informations, en particulier sur la composition des dossiers, sont disponibles :

- sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ;
- en appelant le serveur téléphonique 3939 ;
- sur le site de la préfecture : [www.charente-maritime.pref.gouv.fr](http://www.charente-maritime.pref.gouv.fr)

### CONTRÔLE DE LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE POUR LES CANDIDATS À LA NATIONALITÉ

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le candidat à la nationalité française devra prouver, par un diplôme ou une attestation, qu'il maîtrise le français. Le niveau requis correspond à celui d'une fin de scolarité obligatoire et permet de vivre de façon normale et de participer à des conversations simples. Les informations sont disponibles :

- sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ;
- en appelant le serveur téléphonique 3939 ;
- sur le site de la préfecture : [www.charente-maritime.pref.gouv.fr](http://www.charente-maritime.pref.gouv.fr)

## portrait **Isabelle Gardon-Kupisz**

Chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité

**LA LETTRE DE L'ÉTAT** — Isabelle Gardon-Kupisz, pouvez-vous nous décrire votre parcours en quelques mots ?



**ISABELLE GARDON-KUPISZ** — J'ai pris mes fonctions de chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité en octobre 2009. Auparavant, j'ai travaillé plusieurs années sur les programmes européens de coopération au conseil général du Jura puis à la région

Pays-de-la-Loire en tant que correspondante nationale du programme *Interreg Espace Atlantique*. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, je suis rattachée à la direction départementale de la cohésion sociale en Charente-Maritime.

**LLDLE** — Quelles sont vos principales missions ?

**IG-K** — Mon rôle consiste à mettre en œuvre la politique nationale des droits des femmes et de l'égalité, en étroite concertation avec la déléguée régionale et en partenariat avec les services de l'État, les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques et les associations.

Cette politique vise, d'une part à favoriser l'accès des femmes à l'emploi et aux responsabilités, d'autre part à lutter contre les violences faites aux femmes. En effet, malgré des avancées importantes, l'égalité n'est pas encore une réalité. Par exemple, malgré un niveau de formation légèrement supérieur à celui des hommes, les femmes occupent en moyenne des emplois moins qualifiés, plus précaires et moins bien rémunérés (l'écart de salaires est de 20 %). Par ailleurs de nombreuses femmes sont encore victimes de violences (violences conjugales, agressions sexuelles, violences au travail, etc.).

**LLDLE** — Quelles sont vos priorités pour les mois à venir ?

**IG-K** — En 2012, nous devons mettre en place un plan régional stratégique permettant de mieux intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques en tant que facteur contribuant à la cohésion sociale et à la croissance économique. Ce plan permettra notamment de soutenir des actions en matière de diversification des choix professionnels, de sensibilisation des entreprises à l'égalité professionnelle, de conciliation des temps de vie et de lutte contre les violences sexistes.

**Contact :** Isabelle Gardon-Kupisz, chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité  
Direction départementale de la cohésion sociale de la Charente-Maritime,  
centre administratif Chasseloup-Laubat, avenue de la Porte-Dauphine, 17026 La Rochelle Cedex 1  
Tél : 05 46 35 25 30 (standard DDCS) - Courriel : [isabelle.gardon-kupisz@charente-maritime.gouv.fr](mailto:isabelle.gardon-kupisz@charente-maritime.gouv.fr)

## les uns partent...

- **HENRI DUHALDEBORDE**, sous-préfet de l'arrondissement de Rochefort, a été nommé préfet hors cadre chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement, le 24 août 2011.
- **JACQUES LAUVERGNAT**, sous-préfet de l'arrondissement de Saintes, a pris ses fonctions le 22 juillet 2011 à la sous-préfecture de Mayenne.

## les autres arrivent pour une équipe préfectorale au complet



**François Proisy**  
sous-préfet de  
Rochefort  
le 7 novembre 2011



**Thierry Tesson**  
sous-préfet de  
Saintes  
le 22 juillet 2011



**Béatrice Abollivier**  
préfète de la  
Charente-Maritime



**Bruno Cassette**  
directeur de cabinet



**Julien Charles**  
secrétaire général,  
sous-préfet de  
La Rochelle



**Frédéric Brassac**  
sous-préfet de  
Saint-Jean d'Angély



**Philippe Brugnot**  
sous-préfet de  
Jonzac